

LES CENTRES SOCIAUX

• ÎLE-DE-FRANCE

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE PARIS	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE NATIONALE	15

ÉDITO

Paris a une identité unique : ville, département, et capitale.

L'ambition du nouvel observatoire départemental des centres sociaux est de doter les acteurs parisiens de l'animation de la vie sociale de connaissances partagées à l'échelle de ce territoire unique, superposition de réalités politiques et administratives diverses.

À Paris, la majorité des 34 centres sociaux se situe dans les quartiers populaires. Ils s'inscrivent dans l'évolution sociale, culturelle et urbaine de ces territoires. Ils sont fortement soutenus par un partenariat historique entre la Caisse d'allocations familiales et le Département de Paris.

Des «œuvres sociales» au «pouvoir d'agir» des habitants, ils agissent au quotidien pour renforcer le lien social, développer les quartiers et promouvoir le vivre-ensemble.

Leur réalité et leur projet demeurent toutefois insuffisamment connus.

Aussi, cette première édition, rendue possible par la mobilisation de la Fédération des centres sociaux et socioculturels, de la Caf et de la collectivité parisienne est une opportunité pour tous de progresser vers une meilleure connaissance et un plus grand partage des enjeux sociaux, économiques et de gouvernance de ces structures.

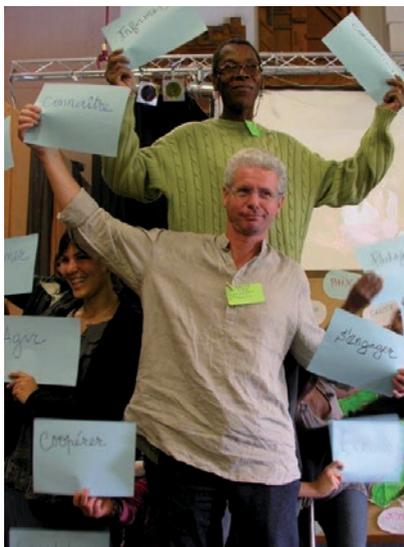
Fruit d'un travail collectif intense durant cette première année, l'Observatoire départemental poursuit en effet trois objectifs majeurs : rendre plus visible ce que sont et ce que font les centres sociaux; évaluer leur impact collectif sur le territoire parisien ; et enfin, susciter l'échange et la rencontre entre acteurs de l'animation de la vie sociale.

C'est à ces conditions que les centres sociaux et les partenaires qui les accompagnent pourront poursuivre et développer, malgré les aléas, leur réussite collective en matière d'animation de la vie sociale.

Cette publication, évènement remarquable de l'année 2013, est ainsi une contribution indispensable aux enjeux des prochaines années pour les centres sociaux. Elle offre les bases d'une réflexion partagée et d'un partenariat renouvelé : sources d'amélioration continue des projets menés avec les parisiennes et les parisiens.

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX À PARIS

Centres sociaux parisiens agréés et en émergence en 2011.



-  Contrat Urbain de Cohésion Sociale
-  Grand Projet de Renouvellement Urbain

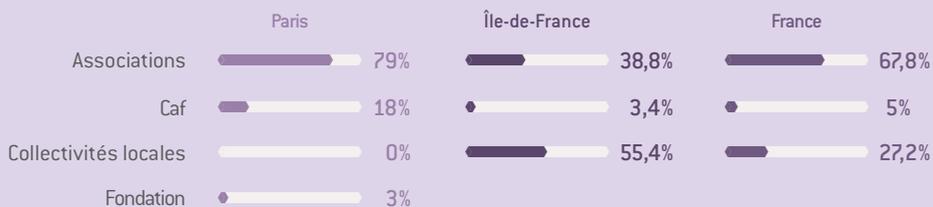
STRUCTURES EN ÉMERGENCE :

-  2 centres sociaux [horizon 2013]
-  2 centres sociaux [horizon 2015]

STRUCTURES EXISTANTES :

-  26 centres sociaux associatifs
-  6 centres sociaux en gestion directe Caf
-  1 centre social non pris en compte dans le Senacs 2011 car agréé au 1^{er} juillet 2011

GESTION DES CENTRES SOCIAUX



PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL D'UN TERRITOIRE



Un projet centre social est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle d'un territoire d'intervention. L'agrément d'un centre social est accordé par la Caf pour une durée maximale de quatre ans. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspond à autant de besoins ou d'intérêts des

habitants (...). Pour les nouvelles structures, le premier projet social sera établi pour une année de façon à accompagner sa montée en charge ».

circulaire Animation Vie Sociale de la Cnaf de juin 2012



82%

des centres sociaux parisiens sont agréés pour une durée égale ou supérieure à 3 ans.

Au-delà de l'agrément, la Caf soutient et accompagne la vie des structures en partenariat étroit avec le Département de Paris.

PROJET SOCIAL ET TERRITOIRE D'INTERVENTION



Les centres sociaux parisiens sont **tous situés** au sein de quartiers à **forte densité de population**.

Leur champ d'intervention se définit par une zone de compétence sur un territoire à échelle variable : îlots d'habitations, quartiers.

66%

des centres sociaux sont situés sur des territoires POLITIQUE DE LA VILLE et perçoivent des financements à ce titre.

27%

des centres sociaux se considèrent dans un «quartier périphérique» de la capitale ou de l'arrondissement.

UN PROJET EN RÉSEAU



96% des centres sociaux associatifs adhèrent à la Fédération des Centres Sociaux et socio-culturels de Paris.

Par respect de l'autonomie associative, les Centres Sociaux de la Caf de Paris ne sont pas adhérents.

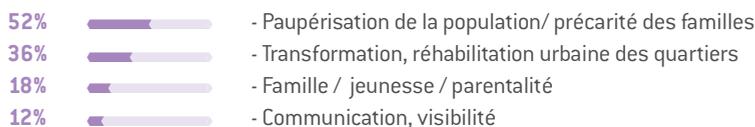
La Caf de Paris soutient l'animation du réseau par le versement d'une aide financière à la Fédération via une convention d'objectifs pluriannuelle.

Ce partenariat participe à :

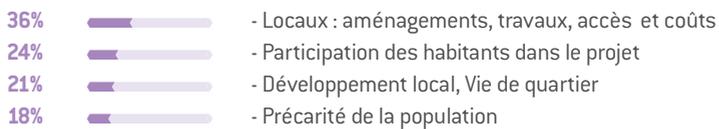
- la conduite de projet,
- la mobilisation des habitants,
- la qualification des bénévoles,
- la maîtrise de gestion,
- l'émergence de nouvelles initiatives.

PROJET : GÉNÉRALITÉS

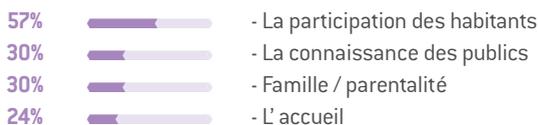
COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?



COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PRÉOCCUPATION PRINCIPALE POUR VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?



QUELS SONT LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL EN COURS ?



Par la mobilisation et la coopération des acteurs (habitants, bénévoles, professionnels, partenaires...), le centre social définit et négocie les axes prioritaires de son projet pour répondre à la problématique de son territoire. Ce savoir-faire permet de prendre en compte l'expression des envies, des besoins individuels et collectifs pour améliorer les conditions

du vivre ensemble à Paris dans un contexte de transformations urbaines. La connaissance affinée de la population, notamment des familles, est nécessaire pour comprendre et intégrer les évolutions des modes de vie. L'accueil dans le centre social concourt à cette perception, à la participation et au parcours des habitants dans le projet. À ce titre, la Caf de Paris soutient

financièrement cette fonction, par une dotation sur ses fonds propres.

La collectivité parisienne (Ville et Département) et la Caf contribuent par ailleurs au financement du projet global de chaque centre social, ainsi que pour des actions diverses. Des aides spécifiques pour les locaux sont également mises en œuvre par la collectivité.

PROJET

UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

EN 2011, PLUS DE 46 000 PERSONNES SE SONT INSCRITES DANS LES CENTRES SOCIAUX PARISIENS :
38 200 PERSONNES AUX ACTIONS RÉGULIÈRES, 8 000 PERSONNES AUX ACTIVITÉS DES PARTENAIRES HÉBERGÉS.

UNE PRÉSENCE FORTE AUPRÈS DES FAMILLES

DE LA PETITE ENFANCE A L'ADOLESCENCE



82% des centres sociaux ont au moins une action en direction de la PETITE ENFANCE :
59% - Mode de garde
30% - Activité d'accueil enfant-parent
24% - Activités d'éveil éducatives

1741 ENFANTS de moins de 6 ans ont bénéficié de l'activité petite enfance.



100% des centres sociaux proposent une ou des actions en direction des 6/11 ans,
97% - Accompagnement à la scolarité
88% - Activités culturelles et sportives



Les centres développent une ou des actions en direction des 11-16 ans :
83% - Activités culturelles et/ou sportives
77% - Accompagnement d'un événement
70% - Accueil et animation hors des murs
61% - Accompagnement de projets à l'initiative des jeunes



POUR LES ADOLESCENTS

Les centres sont aussi des relais d'accès à des dispositifs permettant la pratique régulière d'une activité sportive ou culturelle.

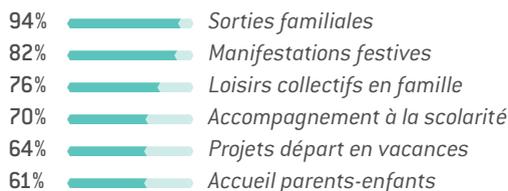
FAMILLE ET PARENTALITÉ



97% des centres sociaux développent une APPROCHE GLOBALE DE LA FAMILLE en combinant services aux familles et initiatives collectives valorisant la fonction parentale.



85% des centres sociaux ont un projet d'animation collective familles agréé par la Caf de Paris en réponse aux singularités familiales repérées sur le territoire d'intervention.



363 FAMILLES ont été accompagnées par les centres sociaux dans leur départ en vacances.

406 ACTIONS avec les familles
- soit une moyenne de 12 par centre .

Les centres sociaux renforcent leur intervention avec le concours de professionnels sur les questions de la famille (psychologue, médiateur familial...). Ces actions principalement collectives favorisent l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intra-familiale et les relations et solidarités entre familles.

PROJET

LES CENTRES SOCIAUX : DES ESPACES D'ÉDUCATION POPULAIRE,
DE RÉUSSITE DE PROJETS DE VIE PAR DES DYNAMIQUES COLLECTIVES

DES TREMPLINS VERS L'AUTONOMIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



94% des centres sociaux proposent des actions d'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS, en réponse aux besoins de formation des parisiens.

3 167 personnes inscrites aux ateliers, aux cours linguistiques en 2011.

Les centres sociaux soutiennent la demande des parisiens venus d'ailleurs par des activités de formation assurées avec des bénévoles et coordonnées par des professionnels. Ainsi ces actions deviennent des espaces d'échanges, de partages et d'engagements solidaires dans les quartiers...

Chaque année, près de 500 personnes se présentent aux examens de l'Éducation Nationale (DILF / DELF). Cette démarche est soutenue par un financement de la Ville de Paris.

DE L'ÉCOUTE ACTIVE AUX PROJETS DES HABITANTS



91% des centres sociaux proposent des activités régulières au delà de 20h.

48% sont ouverts au moins 3 soirées par semaine.

Aller vers les habitants, à la rencontre du plus grand nombre par des actions « hors les murs » dans les espaces publics, cours d'immeubles,... est un des modes de fonctionnement des centres sociaux pour être toujours en phase avec la réalité du territoire.

JEUNES ADULTES : DES PROJETS À LEUR INITIATIVE



58% des centres sociaux ont accompagné des projets de jeunes et jeunes adultes (16-25 ans).



30% des centres sociaux ont accompagné plus de 3 projets à l'initiative des jeunes habitants (projets de loisirs éducatifs individuels ou collectifs, projets scolaires et d'insertion).

LE PROJET SOCIAL : UN PROCESSUS COLLECTIF ET PARTICIPATIF

13 744 HABITANTS ont été informés pour la conception du projet,
- soit une moyenne de 416 par centre.

2 629 ont été consultés
- soit une moyenne de 80 par centre.

838 ont participé activement à son élaboration.
- soit une moyenne de 25 par centre.

Le réel pouvoir de décision des habitants dans l'évaluation, la définition et la mise en œuvre du projet demande une attention particulière.



52% des centres sociaux ont soutenu des initiatives d'habitants se concrétisant par des ACTIONS COLLECTIVES autour de créations d'associations, de collectifs d'habitants, de fêtes de quartier, de loisirs socio-culturels, de jardins partagés... Les habitants deviennent pilotes et les centres sociaux « accompagnants ».

AGIR AVEC LES HABITANTS EN RÉPONSE À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

AU-DELÀ D'ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET DE LOISIRS, LES CENTRES SOCIAUX PARISIENS SONT EN PRISE DIRECTE AVEC DES ENJEUX DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS. AINSI SE METTENT EN PLACE DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS CONCRÈTES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS.



84,8% des centres sociaux ont une action autour de la **SANTÉ** :

Ateliers Santé Ville, accompagnement pour une bonne alimentation, dépistages.

IDF 76% NAT. 73%



36,4% des centres sociaux ont une action autour du **VIEILLISSEMENT** :

ateliers (mémoire, informatique, etc.), aide aux démarches, sorties...

IDF 46% NAT. 54%

La démarche partenariale entre les Ateliers Santé Ville et les centres sociaux est une des réponses à la disparité d'accès aux soins selon les quartiers, malgré l'implantation à Paris d'acteurs de santé nombreux et renommés.

L'enjeu du **VIEILLISSEMENT** se situe à une moindre échelle qu'au niveau régional et national. Cependant, le développement d'activités des Espaces Publics Numériques (E.P.N) et/ou de la médiation culturelle élargit la fréquentation de seniors, pour beaucoup isolés et aux ressources modestes. L'accueil de bénévoles seniors est aussi une forme de participation bien représentée.



67% des centres sociaux ont une action autour de la lutte contre l'**ISOLEMENT, L'EXCLUSION ET LA PAUPÉRISATION** :

permanences sociales et juridiques.

IDF 63% NAT. 70%



36,4% des centres sociaux ont une action autour de l'**INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS** :

accueil, communication, fêtes de quartier.

IDF 39% NAT. 48%



60,6% des centres sociaux ont une action autour du **COMMERCE, de l'EMPLOI et de l'ÉCONOMIE** :

orientation, accompagnement à l'emploi, aide au CV, etc.

IDF 54% NAT. 44%



21,2% des centres sociaux ont une action autour du **HANDICAP** :

activités spécifiques, intégration dans les activités (chorale, défilé de mode, etc.)...

IDF 30% NAT. 34%



54,5% des centres sociaux ont une action autour du **LOGEMENT ET de L'HABITAT** :

accompagnement (écrivain public, information), participation aux commissions, amélioration du cadre de vie, médiation...

IDF 48% NAT. 44%

Les centres sociaux doivent soutenir l'évolution des actions autour du **HANDICAP**, telles les actions de sensibilisation dans le cadre de vie. Pour beaucoup, l'adaptation des locaux est une des priorités à venir.

Le cumul de difficultés fragilise une partie de la population pour laquelle le centre social représente l'espace aux multiples services : informations, orientations, relations, mise en réseaux, animations.



6% des centres sociaux ont une action autour du **TRANSPORT**.

IDF 21% NAT. 23%

PARTENARIATS

LE DIALOGUE ÉLUS-HABITANTS



LE CENTRE SOCIAL : UN ESPACE QUI S'OUVRE A LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.

30% des centres sociaux ont organisé des rencontres élus-habitants.
- soit un total de 24 rencontres.

Les thématiques principales sont :

- les préparations ou les restitutions du diagnostic territorial, les présentations du projet social (50%),
- les questions touchant à la jeunesse : scolarité, parentalité, violence à l'école, culture et loisirs (40%),
- les problématiques spécifiques de quartier, comme, par exemple, le partage de l'espace public, ou la problématique du logement (10%).

1045 PERSONNES ONT ÉTÉ INFORMÉES de la tenue de ces rencontres.

317 ONT ÉTÉ PRÉSENTES dont plus de la moitié ont apporté une contribution active aux débats et rencontres.

AVEC LES ÉQUIPEMENTS D'ANIMATION

94% des centres ont des relations de partenariat avec les équipements de voisinage.



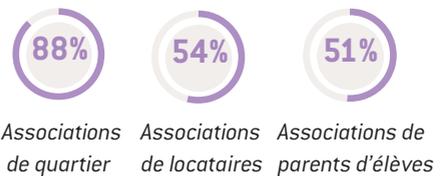
Elles portent principalement sur :

- la jeunesse, les loisirs des jeunes (28%)
- l'animation de la vie du quartier (19%)
- les activités artistiques et culturelles (19%)
- les actions en direction de l'enfance (12%)
- les actions autour de la fonction parentale (7%)

AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

91% des centres sociaux sont en partenariat avec des associations d'habitants.

RÉPARTITION DES PRINCIPALES ASSOCIATIONS D'HABITANTS PARTENAIRES



279 ASSOCIATIONS

sont accueillies dans les murs des centres sociaux,
- soit une moyenne de 8,5 par centre.

65% des associations accueillies contribuent au projet du centre social comme partenaires.

45% des associations accueillies développent leurs propres actions à l'aide des ressources des centres sociaux (prêt de salle, de matériel...).

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE : UNE FORCE À PARIS



1 915 PERSONNES BÉNÉVOLES animent les actions des projets des centres sociaux.

Cet engagement prend des formes très variées : projet d'accueil, animation d'activités, permanences d'écrivain public, formations des ateliers socio-linguistiques, responsabilité d'administrateur...



386 HABITANTS participent aux instances de pilotage du projet centre social

- soit une moyenne de 12 personnes par centre.

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT, C'EST DONNER DU TEMPS :

5 210 h

de bénévolat d'activité sont ainsi effectuées en moyenne par centre social.

- soit une moyenne de 100 heures par semaine par centre.

475 h

de bénévolat administrateur sont effectuées en moyenne par centre social.

- soit une moyenne de 9 heures par semaine par centre.

3 ETP

en moyenne par centre. C'est la contribution du bénévolat au projet. Les bénévoles d'activités représentent 2,86 ETP, quant aux administrateurs, ils s'investissent à hauteur de 0,26 ETP.



70 PERSONNES BÉNÉVOLES par centre social en moyenne [31/32 au niveau régional et national].

La traduction de cet engagement implique pour les équipes professionnelles des centres sociaux : accueil, accompagnement à la connaissance et maîtrise du projet, animation des dynamiques de groupes, participation à l'évaluation du projet et à son évolution.



VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT,
C'EST AUSSI, SE QUALIFIER, SE FORMER



La formation des bénévoles est un objectif partagé entre la Fédération et les centres sociaux qui proposent chaque année un **plan de formation pour l'ensemble des acteurs du réseau parisien**. Des formations sur site, sont de plus en plus développées pour s'adapter à la réalité de chaque projet.



IDF 15%

22% des bénévoles ont été formés en 2011 soit :

449 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ont été formés à l'accompagnement à la scolarité, aux actions de formations linguistiques, à la médiation culturelle... [23,5 %]

50 HABITANTS ASSOCIÉS À LA GOUVERNANCE DU PROJET

ont été formés aux fonctions de gestion de la vie associative [13%]

Le bénévolat participe à la mixité sociale, culturelle, générationnelle. Il exprime la solidarité des parisiennes et des parisiens avec le centre social de leur quartier.

RESSOURCES HUMAINES

496 SALARIÉS

représentant

290 ETP¹

employés dans
les 33 centres sociaux
en 2011, soit :

8,79 ETP

en moyenne par centre
pour 12 ETP par centre
au niveau national et
10 ETP au niveau régional.

¹ ETP : équivalents temps plein

DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DU PROJET SOCIAL

Des professionnels coproducteurs du projet, en appui aux habitants et aux bénévoles sur les fonctions essentielles pour la mise en œuvre des missions d'un centre social (*hors effectif projet Petite Enfance Agréé*) :

2,6 ETP PILOTAGE

1,1 ETP direction ; 1 ETP accueil ; 0,2 ETP comptabilité ; 0,3 ETP secrétariat.

3,5 ETP ANIMATION ET TRAVAIL SOCIAL

0,9 ETP AUTRES (*entretien, intervenants techniques,...*)

LE RECOURS À DES EMPLOIS AIDÉS



89% des centres sociaux associatifs parisiens accueillent et forment des salariés sous contrats aidés par l'État, la Région Île-de-France.

NATURE DES CONTRATS

Sur le plan statutaire, les équipes sont composées de :

- **Salariés permanents** : 57% en CDI et 20% en CDD.
- **Salariés vacataires ou salariés à temps partiel** (*emplois ponctuels d'animateurs, d'intervenants dans les multiples activités*) : 7 % en CDI et 16 % en CDD.

RELATIONS SOCIALES

Tous les centres relèvent d'une convention collective, majoritairement la convention collective nationale Alisfa (*Acteurs du lien social et familial*).

59% des associations sont adhérentes d'un syndicat employeur : **Snaecso** (*Syndicat des employeurs des acteurs du lien social et familial*)

RESSOURCES HUMAINES

LA QUALIFICATION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS



58% des directrices et directeurs des centres sociaux parisiens ont une formation de niveau I* ou II*.

42% des diplômés sont de niveau III (parmi ces diplômés de niveau III*, 77% ont d'ores et déjà un diplôme d'Etat à la fonction d'animation).

Le turn over à Paris sur les postes de direction est légèrement supérieur à la moyenne nationale (2,9 au lieu de 2,5).

*niveau I : niveau bac+5

*niveau II : niveau bac+3 et 4

*niveau III : niveau bac+2

*niveau IV : niveau bac

RÉFÉRENT FAMILLE

Le projet « familles » intégré à l'animation globale du centre social est coordonné par des professionnels « référents famille »

89% ont une formation égale ou supérieure au niveau III (niveau I : 7%, niveau II : 36%, niveau III : 46% et niveau IV : 11%).

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ



162 ACTIONS DE FORMATIONS étaient prévues dans les plans de formation des centres pour les salariés en 2011.
- soit 4,9 actions par centre

136 ACTIONS se sont réalisées.
- soit 4,1 actions par centre

FINANCES

BUDGET MOYEN

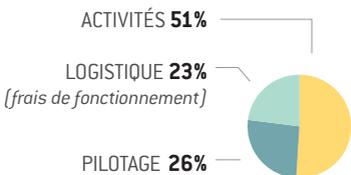
534 400 € Paris.
615 000 € France.



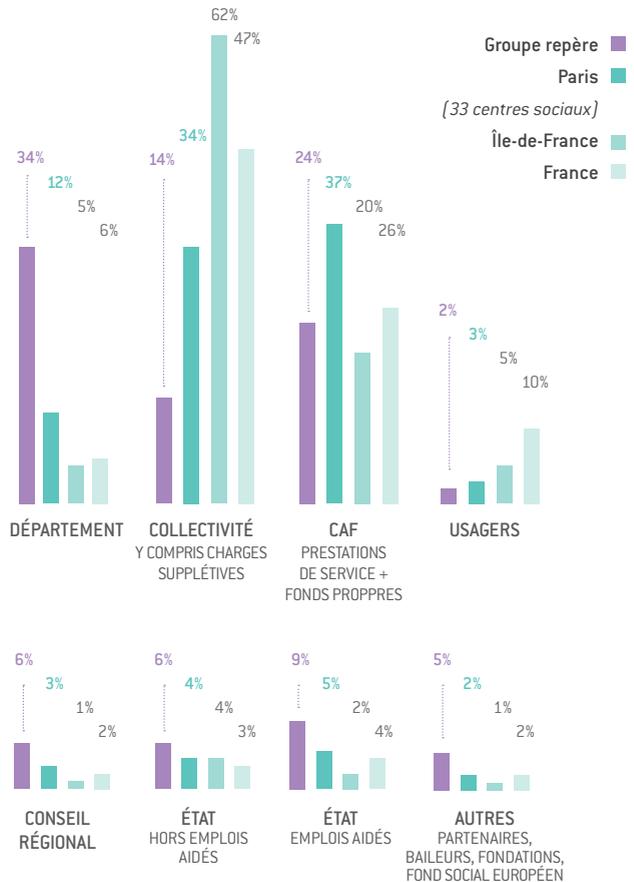
Les centres sociaux associatifs sans projet agréé petite enfance sont les plus représentatifs de la réalité financière (*groupe repère*).

Montant moyen de ses charges : **457 169 €**

RÉPARTITION DES CHARGES D'UN CENTRE SOCIAL



Le coût des locaux alourdit la part des charges de logistique (+5% par rapport à la moyenne nationale).



Le budget du groupe repère a son socle de financement pluri-annuel du projet social assuré par le Département et par la Caf de Paris à hauteur de 58%. L'aide de l'État au titre des Emplois Aidés peut être considérée en soutien à la réalisation du projet (9%).

Les autres financements sont annuels et sur des actions spécifiques. Ils viennent de partenaires comme les directions de la Ville de Paris mais aussi l'État (hors emplois aidés), le Conseil Régional Île-de-France, les bailleurs, les fondations, le FSE...

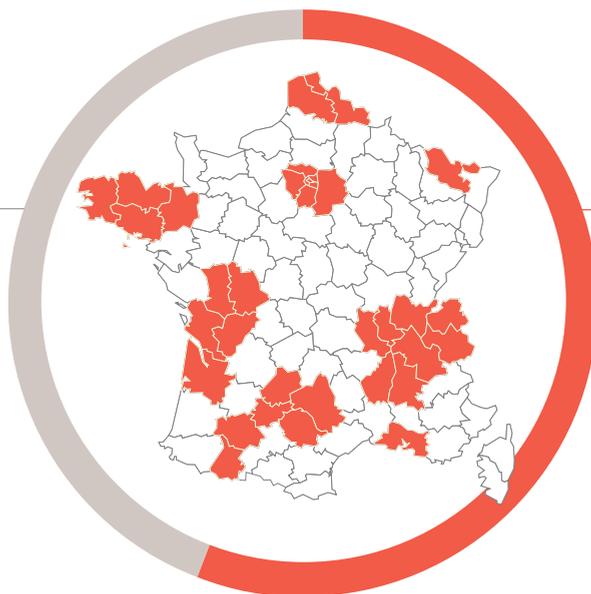
L'architecture budgétaire d'un centre social à Paris reste fragile et relève d'un ensemble de financeurs, tous essentiels à l'équilibre économique du projet. Elle nécessite une recherche constante de financements pouvant compromettre la dynamique du pilotage du projet social.

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE SENACS 2013 SUR LES DONNÉES 2011

2090

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CNAF EN 2011



1161

CENTRES SOLLICITÉS

917

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

35 CAF IMPLIQUÉES
DANS LA DÉMARCHÉ

23 REPRÉSENTATIONS LOCALES
DES CENTRES SOCIAUX

22 FÉDÉRATIONS ET 1 ASSOCIATION RÉGIONALE



30 177 SALARIÉS

11 329 ETP



12 661 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE



28 788 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS



579 M€ DE BUDGET CUMULÉ

615 000 € EN MOYENNE PAR CENTRE

Le projet SENACS

Le Système d'Échange National des Centres Sociaux (SENACS)-Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes¹. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En 2013, 1 161 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter² ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Coordonnées

Fédération des Centres Sociaux et socio-culturels de Paris

23, rue Mathis

75019 Paris

Tél : 01 44 64 74 69

Site internet : www.centres-sociaux-paris.org

Caf de Paris

Mission Animation de la Vie Sociale

50, rue du Docteur Finlay

75015 Paris

01 45 71 20 86

Site internet : caf.fr

Département de Paris

Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé

Bureau de la prévention pour la jeunesse et de l'insertion

94-96, Quai de la Rapée

75 570 Paris - cédex 12

01 43 47 73 39

Site internet : www.paris.fr

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des Fédérations des Centres Sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

¹ Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

² Patrick Viveret, dans « Reconsidérer la richesse »

Retrouvez les plaquettes de chaque département francilien sur le site www.senacs.fr



Retrouvez également la plaquette nationale ainsi que les plaquettes locales des 10 sites pilotes :
Île-de-France, Bretagne, Gironde, Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône, Nord, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Moselle, Midi-Pyrénées.

Création et mise en page : Urbanitude

Photos : Fédération des Centres Sociaux et socio-culturels de Paris

Achévé d'imprimer en Août 2013

PROJET



www.senacs.fr



Paris

